



Entrée du *SK-CC*
 06 OCT. 2019
 Direction Générale Adjointe
 Aménagement et Stratégie Territoriale

Bobigny, le 25 octobre 2019

MAIRE		ELU	
CABINET		ELU	
DGS		DA	X
DGA ST		DUDU	X
DGA P			
DGA SUT	X		
P/Exécution	1	P/Info	x

500GS

Monsieur Laurent Rivoire
 Maire
 Hôtel de ville
 1 place du Maréchal Foch,
 93134 Noisy-le-Sec

N/Réf : 20191025 NC/VB

Affaire suivie par Nina Carré, Chef de Projets - 01 48 96 64 48 - n.carre@sequano.fr

Opération : 1100 – Zac du quartier durable de la plaine de l'Ourcq à Noisy-le-Sec

Objet : avis sur permis de construire – Triangle Ourcq Ouest -Linkcity

PC 093 05319B 0013 et AT 093 05319B 0025



Monsieur le maire,

Par courrier reçu le 3 mai 2019, vous avez saisi Séquano en qualité de personne publique associée dans le cadre de l'instruction de la demande de permis de construire de Linkcity dans le secteur Triangle Ourcq Ouest de la Zac du quartier durable de la plaine de l'Ourcq.

Eu égard aux éléments transmis par vos services, je vous confirme l'**avis favorable avec prescriptions** de Séquano.

Le projet est conforme à l'appel à projet et n'appelle pas de remarques de la part de l'urbaniste de Zac.

Concernant le volet environnemental du projet, les exigences demandées ont bien été respectées, nous formulons toutefois les prescriptions suivantes :

- La palette végétale devra respecter l'exigence d'espèces locales adaptées (65% d'espèces locales demandées) ;
- Il sera nécessaire de prévoir un apport en Energies renouvelables pour la production d'eau chaude sanitaire pour la résidence mobilité ;
- Les menuiseries ne pourront pas être en PVC ;
- A l'issue du PRO, l'étude thermique complète devra être transmise à Séquano pour vérifier les ratios de consommation en énergie primaire annuels (Cep),.

Nous vous prions de croire, Monsieur le maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Laure Rufin,
 Directrice territoriale

